



CES MATIÈRES INCINÉRABLES NON RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LES SACS TAXÉS!

Emballages et petits objets en plastique, plastiques alimentaires tels qu'emballages de viande, de légumes.



Pots de yoghourt.



Pots de crème et de cosmétiques.



Berlingots de lait ou de jus de fruits en carton plastifié.



Papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, cartons de pizza.



Sacs d'aspirateurs, déchets de nettoyage.



Produits d'hygiène tels que coton-tiges, lingettes, brosse-à-dents, éponges.



Couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques.



Textiles et chaussures hors d'usage ou souillés.



Flaconnages, bouteilles et tubes de couleur noire



Huile dure



RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

Ces déchets sont exclus dans les déchetteries. Leur élimination fait partie du contrat que vous avez établi avec votre entreprise.

DÉMÉNAGEMENTS

Veuillez prendre contact avec la voirie par tél. 079 / 580 01 18 Ou mail: voirie-montanaire@bluewin.ch

En cas de doute : Demandez des explications aux surveillants et suivez leurs conseils !

Un déchet déposé dans la mauvaise benne occasionne des frais considérables. Les déchets bien triés permettent une baisse des coûts d'élimination, et par conséquent, le maintien d'une taxe plus basse.

Il est strictement interdit de déposer des sacs poubelles noirs dans les déchetteries, les containers et autres bennes sur l'ensemble du territoire communal.



Toute infraction sera immédiatement dénoncée et peut engendrer de lourdes amendes

FLACONNAGES

Ce qui est accepté:

Ce sont tous les flacons, bouteilles et tubes. Les flaconnages doivent être vidés. Tous les formats et couleurs sont acceptés à l'exception des plastiques de couleur noire.

TOUS LES FLACONNAGES AYANT CONTENU :

EXEMPLES DE FORMAT :

Lait / Crème (sauf celles en PET)



Produits de nettoyage / Lessive



Huile / Vinaigre / Sauce / Jus de fruits



Shampooing / Savon / Cosmétique



Ce qui est à exclure :

- Les flaconnages, bouteilles ou tubes de couleur noire. ils sont illisibles par les tris optiques
- Les bouteilles à boissons en PET : elles doivent rester dans le cadre de la collecte PET Recycling Schweiz
- Tout ce qui n'est pas en forme de bouteille avec un bouchon qui se visse.

Flaconnages / Bouteilles / Tubes de couleur noire

Va dans les poubelles taxées

Bouteilles en PET

Va dans les conteneur à PET



Autre plastique

Va dans les poubelles taxées



Aucun matériau ne doit être déposé hors des déchetteries sous peine de dénonciation et d'amende.

Les déchets ménagers ne doivent pas être jetés dans les poubelles publiques.

CONSEILS IMPORTANTS

Nous vous encourageons à composter un maximum de déchets «verts» chez vous.

Nous vous encourageons également à retourner vos appareils usagés (radios, électroménagers, informatiques, piles, batteries, médicaments, etc.) auprès de vos fournisseurs: c'est gratuit (taxe anticipée que vous avez payée en achetant votre bien).

POUR BIEN TRIER

Quelques exemples pour bien trier :

- Une table avec un pied métallique et un plateau en plastique doit être démontée, le pied sera jeté à la ferraille (déchets encombrants métalliques) et le plateau en plastique aux encombrants non métalliques.
- Une fenêtre sera séparée de son verre (le verre sera jeté dans la benne pour déchets inertes), le cadre dans la benne à bois ou aux encombrants non métalliques.
- Un parasol sera démonté, la toile ira dans la benne pour les encombrants non métalliques, le châssis métallique à la ferraille.

EFFECTUEZ DE PRÉFÉRENCE CES DÉMONTAGES CHEZ VOUS!

Vos déchets verts sont à déposer dans les centres de tri de Chapelle (heures d'ouverture) et Thierrens 24/24h.



Déchets Informations à la population



PLAN DES DÉCHETS

Les entrées des déchetteries sont fermées 5 minutes avant l'heure indiquée. Merci de respecter les horaires de fermeture et de suivre les indications des surveillants.

Déchetteries

Thierrens
Lu: 17h à 18h Me: 13h à 14h
Ve: 17h à 18h Sa: 9h à 11h30

Chapelle - Martherenges
Me: 16h30 à 18h
(hiver: 15h30-17h)
Sa: 9h à 11h30

Denezy
Sa: 10h30 à 11h30

Eco-points

Saint-Cierges
Lu au Ve: 8h à 18h
Sa: 9h à 11h30

Neyruz

Peyres-Possens

Chanéaz

Correvon

Corrençon

Déchets de jardin compostables verts



Gazon, plantes vertes avec la motte, taille d'arbres, branches de petits diamètres.
Pas de branches, de sable pour chat et de pot ou de sacs «biodégradables».

Bois



Bois, meubles, palettes, cadres de fenêtre sans vitre ni métal

Papier & carton



Papiers attachés, cartons d'emballage pliés

Nespresso



Capsules Nespresso exclusivement
Pas d'autres marques

Inertes



Matériaux inertes vitres, plats/assiettes et verres à boisson, pots en terre cuite, céramique, litière pour chats sans excréments, sable pour oiseaux

Huiles



Huile minérale + huile végétale. Doit être liquide. Chaque usager doit verser ses huiles dans les fûts adéquats

Ampoules & néons



Ampoules - néons
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Appareils électriques & électroniques



Appareils électroménagers.
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Piles & batteries véhicules



Piles et batteries véhicules
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Incinérables



Dans les sacs officiels
Déchets non recyclables, emballages plastiques, mouchoirs en papier, restes de repas, mégots, pampers, ...

Encombrants



Objets volumineux (plus de 60 cm)
moquettes, tapis, plastiques durs, matelas, composite, sagex, etc ...
Tout objet de moins de 60 cm doit être déposé dans un sac poubelle taxé.

Ferraille



Objets métalliques, ferraille, vélo, tuyaux, ...

Alu & Fer blanc



Fer blanc et aluminium, boîtes écrasées, sprays vidés

Verre



Attention à trier le verre par couleur. Les vitres, néons, ampoules ne sont pas du verre. Les plats/assiettes et verres à boissons vont dans les inertes.

Pet



PET (emballage boissons)
Pas de bouteille d'huile, de vinaigre et de lessive

Flaconnages



flacons, bouteilles et tubes
Flacons de couleur noir pas accepté

Habits



Textiles, duvets, oreillers, chaussures propres et en bon état container ad'hoc
Sauf souliers de ski et patins à glace.

Produits chimiques



Solvants, thermomètres au mercure, peintures, médicaments, produits phytosanitaires et toner imprimante
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Déchets non repris



Pneu et explosif
A rapporter sur le lieu d'achat.

La carte de la déchetterie est obligatoire. Nous vous remercions de la disposer sur votre pare-brise. Des contrôles aléatoires seront effectués.



Camera de surveillance aux divers points de collecte !